

Enbridge Pipelines Inc. 30<sup>th</sup> Floor 425 – 1<sup>st</sup> Street SW Calgary, AB T2P 3L8 Canada

Canada www.enbridge.com Jesse Ho

Senior Regulatory Analyst Regulatory Law & Affairs Tel: 403-767-4581 Fax: 403-767-3863 Email: jesse.ho@enbridge.com

Le 2 mai 2014

DOSSIER ÉLECTRONIQUE

Office national de l'énergie 444, 7<sup>e</sup> Avenue S.-O. Calgary (Alberta) T2P 0X8

Aux soins de : Sheri Young, secrétaire de l'Office

Objet: Enbridge Pipelines Inc.

Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la

canalisation 9

Ordonnance XO-E101-003-2014 Dossier OF-Fac-Oil-E101-2012-10 02

Dépôt relativement à la Condition 2 – Modifications à la portée du projet

Madame,

Enbridge Pipelines Inc. (« Enbridge ») soumet par la présente cette lettre avisant l'Office national de l'énergie (l'« Office » ou l'« ONÉ ») de modifications mineures à la portée du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 (le « projet »), en vertu de la condition 2 de l'ordonnance XO-E101-003-2014 qui stipule :

Enbridge doit veiller à ce que le projet soit conçu, situé, construit, mis en place et exploité conformément aux plans et devis, normes et autres renseignements mentionnés dans sa demande ou dans ses présentations connexes.

Enbridge a reçu l'approbation du projet le 6 mars 2014 et a depuis complété la conception technique détaillée du projet, ce qui a entraîné des modifications mineures à la portée du projet déposé initialement auprès de l'Office le 29 novembre 2012, tel que mis à jour lors de dépôts subséquents. Ces changements doivent être apportés aux stations de North Westover, Hilton et Cardinal et au terminal de Montréal afin d'assurer l'efficacité et l'exploitation sécuritaire continue du système. Aucune modification ne porte sur la capacité approuvée ni sur la pression maximale d'exploitation.

## Les modifications aux postes de North Westover, Hilton et Cardinal sont les suivantes :

• Une vanne de sectionnement de contournement à chaque station n'est plus installée conformément à ce que prévoyait la portée initiale des travaux afin de permettre l'existence d'une voie alternative de débit à chaque station intermédiaire à des fins

- d'atténuation transitoire. De plus, Enbridge a déterminé que le sectionnement effectué par ces vannes n'est pas utile pour l'entretien.
- Enbridge va remplacer les raccordements de tuyaux de 762 mm (30 po) en aval des vannes de contrôle de pression de la station avec de nouveaux raccordements de tuyaux de 508 mm (20 po) à chaque station. La portée originale des travaux prévoyait la réutilisation des raccordements de tuyaux existants de 762 mm. Cependant, en substituant à ceux-ci des raccordements de 508 mm, on élimine l'exigence de jeux de brides de rattachement additionnels et on accroît la facilité avec laquelle la nouvelle tuyauterie peut-être aménagée.
- Plutôt que de retirer la canalisation de contournement, comme prévu à l'origine, Enbridge va maintenir en service la canalisation de contournement de North Westover. Cette canalisation sera utilisée comme conduite de livraison au terminal de North Westover et permettra à la canalisation 9A de demeurer en service durant les travaux de construction à la station de North Westover.

## Les modifications au terminal de Montréal sont les suivantes :

- Enbridge va installer deux nouveaux réservoirs collecteurs de 18 927 litres (5 000 gallons américains) au terminal de Montréal au lieu d'en installer un seul et de réutiliser l'un des réservoirs collecteurs existants, comme prévu initialement, en raison de préoccupations à l'égard de l'intégrité reliées à la relocalisation du réservoir collecteur existant.
- Enbridge va remplacer et améliorer le système d'eau contre les incendies de Montréal afin que le site soit adéquatement protégé.
- Enbridge va retirer de la portée du projet la deuxième plateforme de mesurage du terminal de Montréal puisqu'il n'y aura qu'une seule canalisation de livraison à partir du terminal, nécessitant donc qu'une seule plateforme de mesurage.

Pour tout renseignement supplémentaire de la part de l'Office, veuillez communiquer avec Jesse Ho au (403) 767-4581 ou avec Margery Fowke au (403) 266-7907.

Bien sincèrement,

Jesse Ho Analyste principal en réglementation

Cc Adrian Luhowy
Amadou Sangare
Pièces jointes – Documents d'entente Révision H.